

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer*

**Arrêté du 21 mars 2011 portant nomination  
au Conseil supérieur de la marine marchande**

NOR : DEVT1106047A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, en date du 21 mars 2011, est nommé au Conseil supérieur de la marine marchande, au titre des organisations syndicales représentatives du personnel portuaire, et en tant que représentant de la Fédération de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services FO pour le personnel portuaire : M. Laurent LE FLOCH.